8 Mars 1860

CIRCULAIRE
AU
Clergé du Diocèse de Montreal.

MONTRÉAL, le 3 Mars 1860.

MONSIEUR,

" Je me borne en ce moment, (écrivait, le 9 Octobre dernier, Monseigneur l'Evêque de Mou-
" lins, en s'adressant à son Clergé), à vous renouveler la double exhortation que je vous adressais
" (durant le synode) : la première, de prier avec une ferveur au niveau, s'il se peut, des calamités
" qui l'affligent, pour l'incomparable Pontife qui gouverne si glorieusement l'Eglise, au milieu de
" tant de douleurs ; la seconde, de sonder de plus en plus, par une étude attentive, les droits de
" l'autorité temporelle du Siége Apostolique, la plus légitime devant les hommes, la plus
" sacrée devant Dieu, la plus chère aux chrétiens, la plus odieuse aux impies, la plus nécessaire
" au monde, l'exemplaire de toute souveraineté, le point d'appui de tous les trônes, l'ouvrière de
" la douceur dans le gouvernement, la sauvegarde de la dignité dans l'obéissance, l'image sur la
" terre de la royauté de Jésus-Christ dans le Ciel."

Je vous en dis autant ; car les raisons de défendre le Trône Pontifical, par la force des principes, sont les mêmes pour nous que pour le Clergé de France. Les quelques journaux étrangers, protestants ou irreligieux, qui circulent en Canada, nous avertissent de faire bonne garde. On a bien pu séduire le peuple des Romagnes, on pourrait bien aussi séduire celui du Canada.

Voulant m'acquitter le premier de ce de voir aussi doux qu'impérieux, j'ai rédigé une *Instruction Pastorale* sur la question de l'*Indépendance et de l'intégrité des Etats Pontificaux*, qui est la question brûlante du jour. Elle est sous presse ; et elle vous sera expédiée au plus tôt.

Toute la vie de la sainte Eglise, résidant éminemment dans son Chef Suprême, notre intérêt, aussi bien que notre devoir, est de le défendre. En cela, nous serons prudents comme le serpent, qui, quand il est attaqué, commence par mettre en sûreté sa tête, que son instinct naturel lui dit être le siége de sa vie.

Vous ferez donc tout ce que vous inspirera votre zèle, pour que cette *Instruction* soit bien comprise ; et qu'elle circule le plus possible, dans votre Paroisse, et se conserve même dans chaque famille. Car nos catholiques, attachés comme ils le sont généralement au St. Père, aimeront à avoir sous la main des armes toutes prêtes, pour le venger, quand ils le verront attaqués par des impies. Mais vous n'êtes pas obligé de lire en chaire cette *Instruction*, quoique vous puissiez le faire, en tout ou en partie, selon les besoins du temps.

Vous recevrez cette semaine par occasion, ou la semaine prochaine par la poste, copie de quelques Résolutions de l'Assemblée des citoyens de Montréal, tenue dans l'Eglise Paroissiale, le 26 Février dernier, avec l'Adresse que la ville doit déposer aux pieds du St. Père, et une feuille pour recueillir les signatures. Le tout est adressé au Marguillier en charge. pour que cette démonstration soit particulièrement laïque ; mais il est bien entendu qu'il vous faudra intervenir pour que le mouvement, qui aura lieu chez vous comme ailleurs, soit tout-à-fait catholique.

Vous annoncerez au prône qu'il y aura, après la Grand'Messe, une assemblée de tous les habitants de la Paroisse, pour témoigner à N. S. P. le Pape la profonde douleur dont sont pénétrés tous les enfants de l'Eglise, dans ces jours mauvais, où il est l'objet de tant d'outrages, etc. Pour hâter les choses, vous pourriez peut-être, en recevant la Présente, organiser tout afin que

l'assemblée, pour l'objet en question, soit annoncée Dimanche prochain, pour se tenir le quatrième Dimanche de Carême. Par ce moyen, toutes les listes pourraient être renvoyées à la ville dans le cours de cette quatrième semaine.

Cette assemblée se tiendra dans l'Eglise ; et pour cela vous transporterez le St. Sacrement dans la Sacristie, aussitôt après la Grand'Messe. Autant que possible, vous ferez parler des laïques, pour expliquer aux assistants l'état de la question, qui se trouve résumé dans l'Adresse qu'ils sont invités à signer. Je pense que tous vos pieux paroissiens comprendront le bonheur pour eux et pour leur famille que leurs noms soient envoyés à Rome, et conservés dans les archives de N. S. P. le Pape, au Vatican, avec les signatures des catholiques de l'univers entier, qui y seront également conservées, comme un monument impérissable du sentiment religieux qui les anime, au milieu du XIXe siècle.

Une des résolutions à prendre, dans votre assemblée, sera sans doute de donner une adhésion cordiale, pleine et entière à l'adresse de Montréal ; et cet acte d'adhésion devra être mis en tête des noms, que vous recueillerez durant l'assemblée, afin de n'avoir pas à courir par les maisons. Les absents pourront être avertis de venir signer le plus tôt possible au Presbytère. Je vous conseille de conserver cet acte et cette liste, en les insérant dans votre Régistre.

Toutes les listes réunies de la ville et des campagnes seront reliées en un volume et envoyées à Rome, pour être déposées aux pieds du St. Père, par Mgr. Bedini et par les Evêques, Prêtres et Laïques Canadiens ou Irlandais, qui se trouveront à Rome, lorsque cette Adresse y arrivera.

Vous trouverez de l'autre part, copie de l'acte d'adhésion, que le clergé de la ville a signé, et que vous êtes invité à signer par vous-même ou par celui que vous voudrez bien choisir, afin que nos noms à tous soient réunis, comme dans un même tableau, et présentés au St. Père, ce que chacun de nous ne peut manquer d'apprécier à sa juste valeur. Cela ne vous empêchera pas de signer l'Adresse particulière de votre paroisse.

Comme je profiterai de l'occasion, pour envoyer à Rome, la liste de tous les Prêtres qui appartiennent à la *couronne d'or*, je vous prie de me dire le jour du mois, que vous choisirez, pour dire votre Messe, si déjà vous ne l'avez fait, à la dernière retraite. Peut-être, serait-il mieux que je fusse autorisé à faire choix moi-même du jour où vous devrez célébrer cette Messe, afin de pouvoir compléter les *couronnes* qui ne sont que commencées. Dans ce cas, je vous informerai du jour où vous aurez à offrir le St. Sacrifice à l'honneur de l'Immaculée Vierge.

Comme je tiens à ce que les noms de toutes les paroisses du diocèse soient inscrits dans le cadre du tableau de l'Immaculée Conception, dont je vous ai parlé dans ma lettre Circulaire du 25 Novembre dernier, je prie messieurs les Curés, qui ne l'ont pas encore fait, de vouloir bien me dire au plus tôt le montant de la quête que j'avais demandé, pour cela, afin que ce tableau puisse être installé pour le mois de Marie.

Je suis bien cordialement,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant Serviteur,

✠ IG. ÉV. DE MONTRÉAL.

TRÈS-SAINT PÈRE,

Nous soussignés, les Evêques, Chanoines, Prêtres et Ecclésiastiques du Clergé Séculier et Régulier de Montréal, nous joignons de grand cœur à la respectueuse *Protestation* que tous les Catholiques de ce Diocèse déposent aux pieds de Votre Sainteté, qu'ils baisent avec une profonde vénération.

Nous sommes heureux, Très-Saint Père, de pouvoir apporter quelque soulagement à votre trop juste douleur, qui est aussi la nôtre, en Vous informant que Vos enfants de cette partie du Canada sont pénétrés du plus grand respect pour Votre Auguste Personne et du plus parfait attachement à Votre souveraine Autorité Spirituelle et Temporelle, comme ils ont le bonheur de Vous le témoigner dans leur humble supplique, qui est, de leur part, un acte tout spontané, et uniquement dicté par le sentiment religieux qui les anime.

Car nous pensons bien, Très-Saint Père, que Votre cœur paternel, dans lequel se concentrent toutes les émotions pures et saintes, qui ne peuvent vraiment s'éprouver que dans le sein de l'Eglise, aurait été vivement ému du spectacle de foi que viennent de présenter deux de nos plus grandes Eglises, qui se sont vues encombrées par la foule de nos pieux fidèles, qui se piquaient d'une juste et noble émulation, cherchant à qui vous témoignerait plus d'affection filiale. Dans ces assemblées imposantes, des orateurs distingués ont prononcé, en français et en anglais, d'admirables discours, pour expliquer à leurs milliers d'auditeurs, le véritable état de cette grande question qui s'agite aujourd'hui dans le monde entier, savoir, celle de l'indépendance et de l'intégrité des Etats Pontificaux.

C'est pour nous tous, Très-Saint Père, une circonstance providentielle, et que nous attendions avec impatience, de Vous témoigner plus solennellement notre adhésion cordiale, pleine et entière aux énergiques *Démonstrations* qui ont été faites, sur tous les points du monde Catholique, contre l'envahissement sacrilége de Votre Pouvoir Temporel, et en particulier à celle de l'intrépide Evêque d'Orléans.

Maintenant, qu'il nous soit permis, Très-Saint Père, de profiter de cette occasion favorable pour Vous témoigner combien nous bénissons Dieu de Vous avoir donné cet héroïque courage que vous déployez pour la défense des droits sacrés de l'Église, notre bonne et sainte mère à tous ; et combien aussi nous sommes pénétrés de reconnaissance pour les bienfaits sans nombre dont nous sommes redevables à la sollicitude pastorale de Votre Sainteté.

Nous ne quitterons pas non plus Vos pieds sacrés, sans Vous dire, Très-Saint Père, avec ingénuité, une pensée pleine de confiance, qui est au fond de nos cœurs ; c'est que la glorieuse Vierge Marie, que Vous avez si solennellement proclamée *Immaculée* dans sa divine conception, Vous rendra, par son puissant secours, victorieux dans ce grand combat que vous avez à soutenir. Cette confiance, nous l'entretenons en lisant Votre Bulle de l'*Immaculée Conception ;* et elle nous soutient nous-mêmes, au milieu des cruelles anxiétés que nous causent les angoisses amères dont Votre cœur paternel est rempli.

Nous ne cessons au reste, Très-Saint Père, comme Vous nous l'avez plusieurs fois recommandé, de conjurer Notre Seigneur qui, dans ces jours mauvais, semble dormir dans la barque de Pierre, que vous gouvernez avec tant de sagesse et de fermeté, de vouloir bien se lever, pour commander aux vents et à la mer, afin qu'il se fasse un grand calme, et que tous les peuples, témoins de cette merveille, rendent gloire à Dieu, qui aura encore cette fois donné la victoire à sa sainte Église.

Humblement prosternés à Vos pieds sacrés que nous baisons avec un profond respect, nous Vous supplions, Très-Saint Père, de vouloir nous accorder à tous cette Bénédiction Apostolique, qui est le gage assuré de toutes les grâces célestes.

Montréal, le 5 Mars 1860.